

et ce but, il faudrait
port à des points de
és à l'attention de
ans des feuilles re
et auxquelles il es
il semblerait néces
l et même Recueil
e s'agirait plus par

nt proposé, comme
a été dit ci-dessus
és à vous prononcer
onner de l'autorité
et faisant aplaudir
et aussi en suggé
uer au maintien de

fait important qu
res de la Chapelle
faire, sur le Cér
vous ai transmis
quises.

é, par l'Évêque d
Vincent Macchi
il célébra dans s

une année tou
s, pour avoir leu
ont le dit Synode
ours d'ouverture
n eorum gentib
res componant,

d'ouverture qu
travail avait é

netissima negot

"peragenda vos convocavimus, plurimumque in vestra religione,
"pietate ac zelo confisi, rogamus, atque obtestamur ut que nunc
"de suggestu legentur, attente audiat, neque silentio prætereatis
"quidquid adhuc præter ea, que in synodicis nuper habitis con-
"gregationibus exposuistis, ad sacrorum procuracionem, ad Cleri
"disciplinam, atque ad morum emendationem pertinere censue-
"ritis."

Maintenant, pour peu que nous y fassions attention il nous sera facile de nous convaincre que c'est à peu près de cette sorte que nous allons procéder à la célébration de notre prochain Synode. Car, il y a déjà plusieurs années que l'on s'y prépare, en formulant peu à peu les statuts qui doivent être discutés et définitivement fixés dans cette sainte assemblée. Puis, les réunions qui vont se faire d'avance, dans chaque Vicariat Forain, pourront être considérées comme Congrégations synodales *nuper habitæ*. Car, il est évident, par tout ce qui vient d'être dit, que ces Congrégations avaient été tenues, avant l'ouverture du Synode de Civita Vecchia, comme le seront les Conférences qui vont avoir lieu. Il est bien entendu que tout, après ces préliminaires, se régularisera pour être canonique et officiel; ce dont on donnera avis dans le temps.

Les Conférences, qui sont ici indiquées, devant en quelque sorte faire partie du prochain Synode, je ne puis terminer la Présente sans vous offrir quelques considérations, qui pourront vous aider à en concevoir une haute idée :

1o. En vous pénétrant bien des salutaires effets que doit produire le Synode, d'après le S. Conc. de Trente, Sess. XXIV. 2. de reform.

"Utiliter præ cæteris ad Dei gloriam augendam, ad Cleri disciplinam promovendam, ad populi pietatem et religionem fovendam dignoscitur Synodus scilicet Diocesana, etc."

2o. En pesant sérieusement, avec le grand Pontife Alexandre VII. qui a donné à ce pays son premier Évêque, (Const 20. § 5) les maux déplorables que cause l'interruption des Synodes :

"Magna in moribus continuo ad omnem improbitatem, ac peccandi licentiam facta est immutatio."

3o. En appréciant profondément, avec Benoît XIV. (de Synodo Dioces. lib. 1. cap. 2.) les heureux fruits produits par les Synodes diocésains :